

Samoëns

Durant 15 jours, l'Opéra -Studio se met au vert et invite des artistes de toute l'Europe à une rencontre pluridisciplinaire autour d'une réalisation principale, *The Tempest* de Henry Purcell.

Situé au seuil d'une large vallée glaciaire où coule le Giffre, Samoëns s'étale sur le fond plat tandis que la plupart de ses neuf hameaux satellites occupent les versants boisés. D'origine ancienne et malgré une importante croissance, le village a gardé son aspect de vieux bourg aux solides demeures, œuvres de ses célèbres tailleurs de pierre.

Protégé par la montagne du Criou et à deux pas du cirque du Fer à cheval, dernier bastion des Alpes calcaires, le village haut-savoyard se situe à trois quarts d'heure de voiture de Genève.



Crédit photographique : Olivier LESTIEN

Les habitants de Samoëns sont les *septimontains* ou *Samoënsiens* (prononcer samoinzien) peut-être en souvenir des sept "monts" ou alpages communaux dont jouissaient les habitants des siècles passés. Les armes de la ville représentent d'ailleurs sept monts chacun surmonté d'un sapin.

Village de la région Rhône-Alpes, Samoëns a une population d'environ 2400 habitants. Il s'étend sur 9729 hectares distribués entre 710 m. et 2500 m. d'altitude. Il propose quelques 450 km de sentiers balisés, 200 km de sentiers VTT en été et 270 km de pistes pour le ski alpin, 90 km de ski de fond en hiver.

Le cirque du Fer-à-Cheval

Le cirque du Fer-à-Cheval est situé sur le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval dans le département de Haute Savoie à 6 km de Samoëns, au fin fond de la vallée du Giffre.

C'est un cirque naturel formant un hémicycle calcaire de 4 à 5 km de développement. Avec des parois de 500 à 700 m de hauteur, couronné par des sommets approchant 3000 mètres d'altitude, il s'agit du plus grand cirque montagneux alpin. Au mois de juin, plus d'une trentaine de cascades assez impressionnantes jaillissent de ses falaises abruptes et de ses glaciers.

Le cirque fait partie de la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval, il est classé *grand site national*. Un sentier conduit en quatre heures de randonnée (aller et retour) aux sources du Giffre.

Atelier de DANSE CONTEMPORAINE

avec Charline PEUGEOT

Participants : 6 à 8
Prix de l'atelier : 150 euros

Cours du lundi 16 juillet au dimanche 22 juillet inclus avec représentation le dimanche 22 juillet à 18 heures.

Structure du stage (détail des horaires fourni à l'arrivée) :

Matinée

- 9h30 – 10h30 : échauffement, cours technique.
- 10h30 à 12h30 : atelier chorégraphique

Après-midi

- 14h00 à 17h00 : atelier chorégraphique/création pour la soirée avec orchestre en date du 22 juillet.

Charline Peugeot, danseuse & professeur de danse.



Formée au conservatoire national d'Annecy en danse classique & contemporaine, elle obtient son diplôme d'état de professeur de danse contemporaine en 2004 (CAFEDANSE-Aix-en-Provence).

Enseigne actuellement à l'école de musique et de danse de Cluses, après des interventions au conservatoire supérieur de Dijon & Chenôve.

En 2008, rejoint l'équipe du centre NEW DANCER – direction Grégory DEPOMMIER à Annecy, en tant que professeur et formatrice en danse contemporaine. (www.newdancer.fr)

En parallèle, poursuit son parcours de danseuse interprète au sein de la compagnie franco-canadienne LA PARENTHÈSE. (www.la-parenthese.com)

En 2010, première participation en tant que responsable de l'atelier danse lors de l'académie d'opéra d'été à SAMOËNS sous la direction de Jean-Marie CURTI.

Suite à cette expérience artistique, intervient en tant que chorégraphe sur plusieurs projets de l'Opéra Studio de Genève, direction Jean-Marie CURTI.

Enrichie par diverses techniques et la rencontre avec des personnes venues d'horizons différents (professeurs, chorégraphes, metteurs-en-scène) elle tend à développer sa propre gestuelle et son propre univers chorégraphique.

Conditions générales – Inscription

Art. 01 - Le versement de la taxe d'inscription permet au participant de participer activement à un atelier. Ceci lui donne droit aux entrées gratuites à tous les concerts et expositions organisés dans le cadre de l'Académie d'été Europa Musa, ainsi qu'aux conditions spéciales d'hébergement réservées aux participants.

Art. 02 - Les participants doivent adresser leur bulletin d'inscription et un chèque ou un virement libellés en Euros, soit du montant total de la formule choisie, soit d'un acompte fixé à 50 (cinquante) euros.

Art. 03 - Le versement de l'acompte rend l'inscription définitive. Les inscriptions seront prises jusqu'au début des ateliers, dans la limite des places disponibles.

Art. 04 - En cas d'annulation du fait du participant, le montant des frais retenus sera de 50 € après le 01/07/2012.

Art. 05 - En cas d'annulation du fait des organisateurs de l'atelier, le remboursement intégral de la somme versée sera effectué.

Art. 06 - Aucun remboursement d'atelier ou de pension ne sera effectué pendant la session. Tout atelier commencé reste intégralement dû.

Art. 07 - Les organisateurs et la direction déclinent toute responsabilité pour les vols ou détériorations d'instruments ou d'objets personnels. Chaque participant prévoit donc son assurance.

Art. 08 - Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis que sur présentation de l'autorisation parentale dégageant toute responsabilité des organisateurs.

Art. 09 - La responsabilité de la direction de l'Académie ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne, y compris participant ou accompagnant, tant au cours des ateliers qu'au cours des déplacements occasionnés par l'Académie.

Art. 10 - L'inscription à l'atelier implique l'adhésion sans réserve aux clauses des présentes conditions générales d'inscription.

Rappel - Les assurances prises pour les ateliers, ne prévoient pas le rapatriement. Nous vous conseillons de contacter votre assurance pour couvrir ce risque. Les participants non-français doivent se munir des documents fournis par leurs assurances afin qu'ils aient accès aux soins médicaux sur le territoire français et qu'ils puissent se faire rembourser facilement. Les ressortissants de l'Union Européenne sont invités à se munir d'une carte européenne d'assurance maladie.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :portable :

Courriel :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Signature :

Autorisation parentale pour mineurs:

Je soussigné
autorise l'enfant désigné ci-dessus, dont je suis le représentant légal, à participer à l'Académie d'été Europa Musa. A la fin de chaque session, j'autorise mon enfant à regagner son domicile sous ma responsabilité. En cas d'urgence, j'autorise les responsables des activités à faire appel à des secours d'urgence ou à faire transporter mon enfant dans le centre hospitalier ou la clinique la plus proche. J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription.

Signature (avec lu et approuvé) :

Conditions d'inscription

Accueil des participants

Rendez-vous au Centre culturel et sportif du Bois aux Dames le dimanche **15 juillet 2011, dès 16h**, pour pouvoir assister au concert d'ouverture à 17h.

Un dossier d'accueil comprenant les horaires détaillés est distribué à l'arrivée. Possibilité de s'inscrire pour le repas du soir de l'arrivée : 8 € (à mentionner à l'inscription).

Hébergement

L'hébergement est à la charge des stagiaires. Renseignements auprès d'Henriette DUMAS. Plusieurs possibilités selon les budgets.

Restauration

- Les cafés-thés sont offerts en libre service.
- Le petit déjeuner est offert à tous.
- Le repas du midi se prend tous ensemble 10 €.
- Le soir, les repas se prennent sur inscription pour 8 €. Une salle du centre est aussi à disposition gratuite pour des repas à faire soi-même, avec four micro-onde et grill, congélateur (prévoir son bac personnel), café-thé et eau.
- Une liste de restaurants est fournie dans le dossier d'accueil avec prix échelonnés.

Voyages

Les voyages sont à la charge des participants. Gare SNCF la plus proche: Cluses.

Conditions d'inscription

Le stage est destiné pour des personnes possédant un bon niveau technique.

Renseignements sur l'atelier

Charline PEUGEOT

Tél : + 33 (0)6 63 38 78 64 – mail : charlinepeugeot@hotmail.fr

Inscriptions par mail / poste / téléphone :

Henriette DUMAS, Chargée de production,
Tél : +41 (0)76 502 82 30 ou +33 (0)6 83 09 55 52
Mail : europamusa@operastudiogeneve.ch
www.operastudiogeneve.ch
Poste : Opéra-Studio de Genève
Rue Centrale 2 CH-1248 Hermance

Pour le paiement de l'acompte, 50 euros :

CCP: Opéra-Studio Genève 12-6034-5
ou chèque en € à l'ordre de l'Opéra-Studio - paiement du solde en cash à l'arrivée à Samoëns auprès de Mireille Baillif

Calendrier Académie d'opéra d'été EUROPA MUSA – Samoëns 2012

Toutes les prestations sont gratuites et ouvertes à tous

Juillet 2012

dimanche 15, 17h concert d'ouverture:
théâtre BAD

Flûte de Pan (soliste: Michel Tirabosco,
et l'orchestre les Musiciens d'Europe)

lundi 16, 24h nocturnes en chant grégorien
église de Samoëns

mardi 17, 18h concert découverte 1
lieu à préciser

en relation avec le symposium de la pierre
20h30 valse, polkas et vieilles voitures
Place Gros Tilleul

mercredi 18, 24h nocturnes en chant grégorien église de Sixt
lieu à préciser

jeudi 19, 18h concert découverte 2 lieu à préciser
en relation avec le symposium de la pierre
20h30 concert grands airs d'opéra 1
Théâtre BAD

vendredi 20, 18h concert découverte 3
lieu à préciser

en relation avec le symposium de la pierre
24h nocturnes en chant grégorien
chapelle de Vercland

samedi 21, 20h30 concert grands airs d'opéra 2
Théâtre BAD

dimanche 22, 18h spectacle danse et orchestre
Gymnase BAD

24h nocturnes en chant grégorien chapelle des Allamands

lundi 23, 18h concert découverte 4 lieu à préciser
20h30 concert William Byrd
église Samoëns

mardi 24, 24h nocturnes en chant grégorien chapelle de Bérrouze

mercredi 25, 21h Opéra The Tempest 1 2è lac
BAD ou Gymnase

jeudi 26, 18h concert découverte 5 lieu à préciser
21h Opéra The Tempest 2 2è lac
BAD ou Gymnase

vendredi 27, 18h concert découverte 6 lieu à préciser
21h Opéra The Tempest 3 2è lac
BAD ou Gymnase

samedi 28, 18h concert découverte 7 lieu à préciser
21h Opéra The Tempest 4 2è lac
BAD ou Gymnase

Concerts-découverte à 18h :

détails fournis sur place selon la météo, durée des concerts
environ 1 heure

Sous réserve de modifications.

Consulter la Mairie et l'Office du Tourisme de Samoëns



SAMOËNS
du 16 au 22 juillet 2012

ATELIER DANSE CONTEMPORAINE

Organisation : Opéra-Studio de Genève –

